



Rapport d'activités 2022

Solopark SAS



Sommaire

3 - Introduction

5 - Présentation de l'exploitation

9 - Compte rendu d'exploitation

- 10 - Organigramme
- 12 - Le centre d'appels clients (CAC)
- 14 - Le centre de contrôle national (CCN)
- 17 - Pcard
- 18 - Suggestions et réclamations
- 19 - Label ESPA
- 20 - Intrusions / Nuisances
- 21 - RGPD

22 - Compte rendu technique

28 - Actions commerciales et faits marquants

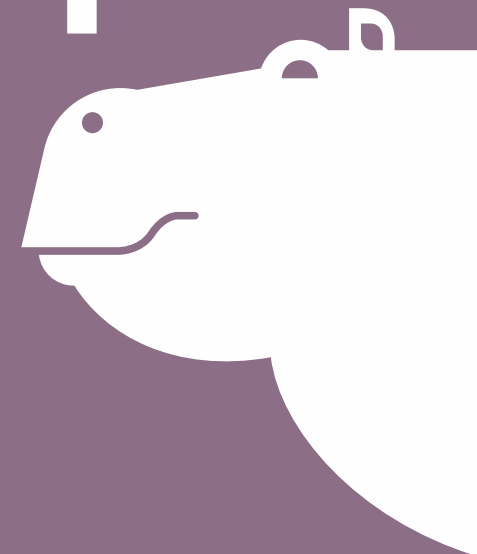
31 - Compte rendu financier

- 32 - Tarifs
- 36 - Synthèse horaire
- 38 - Synthèse abonné
- 39 - Synthèse réservations
- 40 - Synthèse global
- 40 - Synthèse du yield
- 43 - Résultat d'exploitation
- 45 - Investissements

46 - Annexes



-1



Introduction

Introduction

Le 15 décembre 1970, la Ville de Nîmes et la société Sonicopark ont signé le contrat de concession pour la construction et l'exploitation du parking des Halles, d'une durée de 30 ans (durée modifiée par avenant en 1994).

Le 14 décembre 1989, la Ville de Nîmes et la société Sonicopark ont signé le contrat de concession pour la construction et l'exploitation du "deuxième parking des Halles", La Coupole, d'une durée de 40 ans après la mise en service (jusqu'en 2031). SOLOPARK a remplacé SONICOPARK le 30 octobre 1990 (avenant 01).

Le 27 janvier 1994, la durée du contrat de concession du parking des Halles a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2029 (avenant 23).

Le 15 décembre 1997, l'unique société SOLOPARK était agréée en seule titulaire des 2 concessions (avenant 25 du contrat de concession des Halles).

Le 16 octobre 2000, le conseil municipal de la ville de Nîmes agréait INTERPARKING en tant que nouvel actionnaire majoritaire de SOLOPARK.

- | | |
|-----------|------------|
| • Halles | 450 Places |
| • Coupole | 700 Places |

Le contrat prévoit en son chapitre V que le délégataire présente annuellement un compte-rendu permettant à la collectivité de vérifier et contrôler le fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat.

() Les données comptables reprises dans le présent document ont été vérifiées par notre commissaire aux comptes et sont en attente d'approbation par l'assemblée générale de SOLOPARK, prévue en mai 2018.*

Le 17 septembre 2018, l'avenant N° 7 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK pour l'application des deux heures gratuites les samedis sur le parking Coupole.

Le 17 septembre 2018, l'avenant N° 29 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK pour l'application des deux heures gratuites les samedis sur le parking Halles.

Le 28 septembre 2018, l'avenant N° 8 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK pour l'application du Yield sur le parking Coupole.

Le 28 septembre 2018, l'avenant N° 30 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK pour l'application du Yield sur le parking Halles.

Le 10 février 2022, l'avenant N° 31 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK pour le traitement de l'emprise du futur agrandissement du centre commercial qui supprimera directement 50 places de stationnement. (périmètre et rémunération de la ville)

Le 2 novembre 2022, l'avenant N° 9 et 32 est signé entre la ville de Nîmes et SOLOPARK.





-2



Présentation de l'exploitation

Présentation de l'exploitation

Les 2 parkings (Halles et Coupole) SOLOPARK sont gérés par une équipe d'exploitation de 8 salariés :

- 1 Responsable Régional d'Exploitation Sud-Ouest
- 1 Responsable de Parc Adjoint
- 5 agents d'exploitation
- 1 agent technique

Les parcs de stationnement Halles et Coupole sont reliés aux Centres de Contrôle Nationaux, basés à Nice et Paris, assurant une liaison phonique continue avec les usagers. Ils permettent également les contrôles de sureté et de sécurité à distance, grâce aux équipements d'hyper vision installés sur ces parkings.

Les parcs de stationnement Halles et Coupole sont accessibles au public 24h/24h, 365 jours par an,



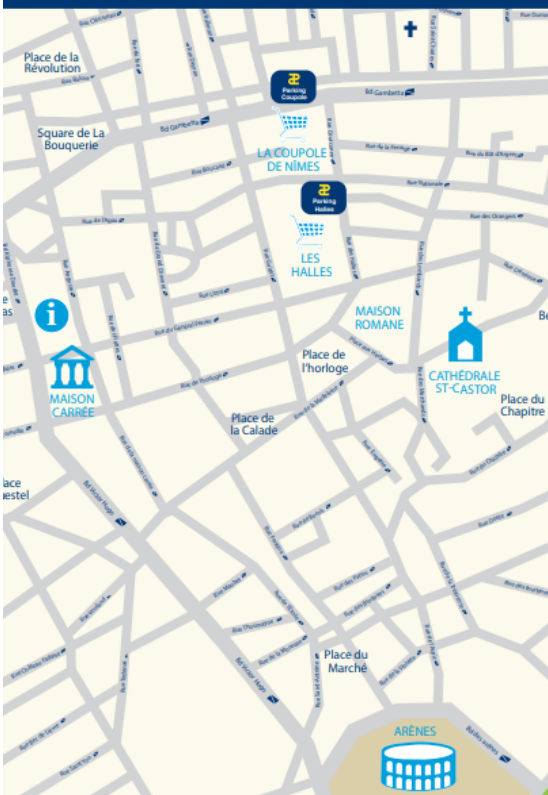
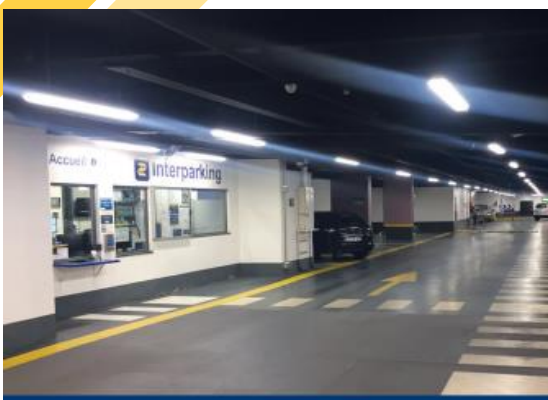
2 parkings



+



Coupole



Le parking de la Coupole se situe sous le Centre Commercial de la Coupole et à côté du marché des Halles.

Il se trouve près du centre historique, (Maison Carrée, Arènes, Musée de la romanité, Jardins de la Fontaine, Tour Magne), du centre commercial et de nombreux restaurants.

Le parking des Halles est une excellente solution pour stationner à des prix raisonnables, pour découvrir cette ville festive chargée de 2000 ans d'histoire,

Ce parc compte 700 places sur 6 niveaux en infrastructure.

On y accède par la rue des Halles ou le Bd Gambetta,

Les principaux équipements d'exploitation sont :

- 3 caisses automatiques
- 3 bornes d'entrée
- 2 bornes de sortie
- 4 Lecteurs Piétons
- 2 ascenseurs
- 1 porte automatique pour le contrôle d'accès piétons
- 1 zone privée N-6
- Lecture de Plaque Minéralogique



693 PLACES



1.9 m

**HAUTEUR
MAXIMALE**



2.3 m

**LARGEUR
DES PLACES**



**11
PLACES PMR**



**VIDÉO-
PROTECTION
24/7**



**CONTACT
24/7 VIA
INTERPHONE**



**ESPÈCES, CB,
GR, LIBER'T
MASTERCARD,
PCARD, VISA**

Halles



Le Parking des Halles se situe au-dessus du Marché des Halles à côté du Centre Commercial de la Coupole. Il se trouve près du centre historique, (Maison Carrée, Arènes, Musée de la romanité, Jardins de la Fontaine, Tour Magne), du centre commercial et de nombreux restaurants. Le parking des Halles est une excellente solution pour stationner à des prix raisonnables, pour découvrir cette ville festive chargée de 2000 ans d'histoire.

On y accède en véhicule par la rue des Halles .

L'accès piéton se fait par la rue des Halles ou par la rue Guizot

Les principaux équipements d'exploitation sont :

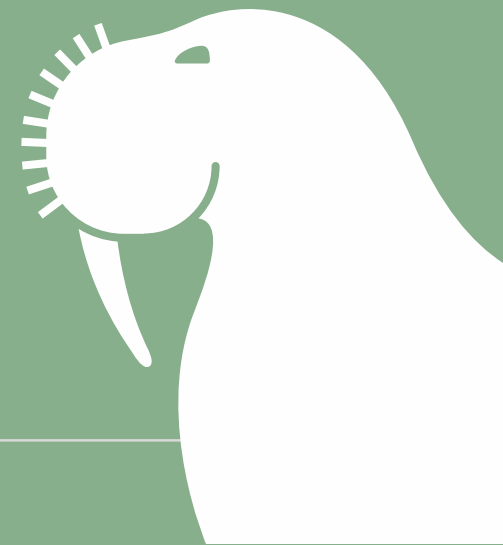
- 2 Caisses automatiques
- 2 Bornes d'entrée
- 2 Bornes de sortie
- 2 Ascenseurs
- 2 Lecteur Piétons Ascenseurs
- 2 Lecteurs Piétons
- 1 zone privée N+3
- Lecture de plaque Minéralogique

 439 PLACES	 1.8 m HAUTEUR MAXIMALE	 X.X m LARGEUR DES PLACES
 XX MOTOS	 6 PLACES PMR	 VIDÉO-PROTECTION 24/7
 CONTACT 24/7 VIA INTERPHONE		 ESPÈCES, CB, GR, LIBERT MASTERCARD, PCARD, VISA

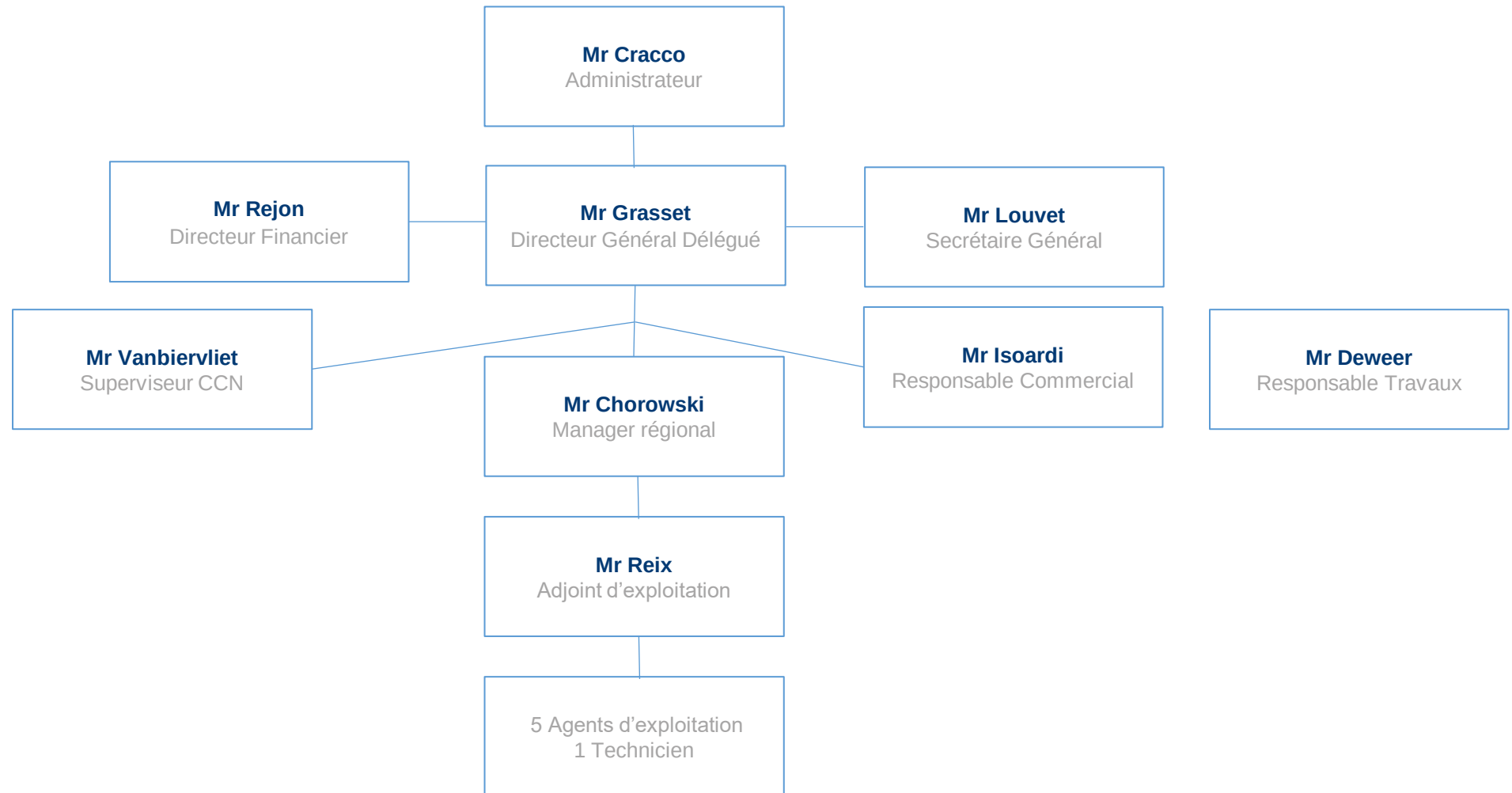


[Compte rendu d'exploitation]

-3



Organigramme 2022



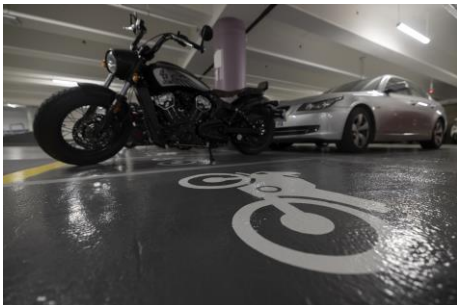
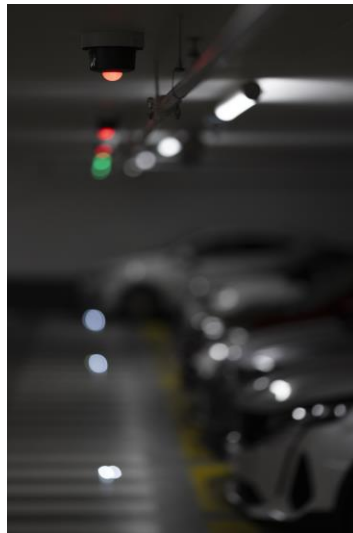
Compte rendu d'exploitation

Les services clients



Au sein du parking, nous proposons toute une gamme de services, basée sur les principes de qualité, de confort et de convivialité telle que:

- ▶ Des places pour personnes à mobilité réduite
- ▶ Des places de stationnement de grandes dimensions
- ▶ Des bornes de recharge électriques.
- ▶ Des places motos.
- ▶ La mise à disposition d'un booster de démarrage.
- ▶ Un affichage sur nos différents produits.
- ▶ Une écoute, un conseil et une assistance soignée.
- ▶ Des diffuseurs de parfum.
- ▶ Divers modes de paiement : Espèce, CB (Mastercard, Visa), GR Total, Pcard, LiberT, Prélèvement.
- ▶ La réservation de forfaits en ligne via notre site internet www.interparking-france.com.
- ▶ De la musique.
- ▶ Des lecteurs de plaques minéralogique pour fluidifier la circulation aux entrées et sorties véhicules



Compte rendu d'exploitation

Le Centre d'Appel Clients

Chez Interparking, le Centre d'Appels Clients (CAC) a un seul objectif : que chaque appel se finalise par une satisfaction client. Notre démarche s'inscrit dans une politique de dialogue et d'écoute, ce qui nous permet de conserver une longueur d'avance sur les évolutions des attentes clients. Basés en France, des opérateurs trilingues (français, anglais, italien) vous renseignent, vous conseillent et traitent vos dossiers. Au CAC, nous ne donnons jamais de réponse toute faite ou automatique. Votre demande est traitée minutieusement et une réponse claire et complète vous est apportée dans les plus brefs délais



NOTRE PRIORITÉ : GARANTIR ET SATISFAIRE NOS CLIENTS.



TROIS OBJECTIFS

Notre politique de gestion de la relation client repose sur la mise en œuvre d'une complémentarité entre 3 services avec pour objectifs que :

1.

Un traitement des réclamations rapide et de qualité



2.

Une optimisation des réclamations grâce un examen quotidien des demandes et des réclamations



3.

Une satisfaction client garantie



EN BREF LE CAC EST DISPONIBLE :

- Du lundi au vendredi de 9H30 - 17h30 (relais boîte vocale en dehors de ces plages horaires).
- Boîte mail : contact-france@interparking.com (réponse sous 1 semaine garantie).



EST UNE PLATEFORME QUI CENTRALISE :

- Les canaux de contact (n° Cristal 0 970 140 111*, mail, formulaire de contact, réseaux sociaux, etc.)
- Les informations pratiques (Localisation des parkings, tarifs (abonnements, forfaits), services complémentaires)
- Les réclamations clients (en vue d'un traitement facilité par les centres d'exploitation)



EST CONSTITUÉ D'UNE ÉQUIPE TRILINGUE (FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIEN) DONT LES MISSIONS SONT DE :

- Répondre aux demandes clients
- Fidéliser la clientèle (premier contact à l'après-vente)
- Traiter les réclamations et les faire remonter au service exploitation des sites tout en apportant une réponse aux clients

Compte rendu d'exploitation

Le Centre d'Appel Clients

En 2021, le centre d'appel Clients s'est équipé d'un logiciel de gestion de la relation client (GRC) ou connu aussi sous le nom de CRM (Customer Relationship Manager).

L'objectif n°1 est d'améliorer la satisfaction client.

Un seul outil pour rassembler tous les canaux de contact. Il a été mis en place pour le traitement des mails en mai 2021 puis en septembre pour la partie traitement du flux vocal, bientôt seront intégrés le traitement des réseaux sociaux et même un tchat via notre site web.

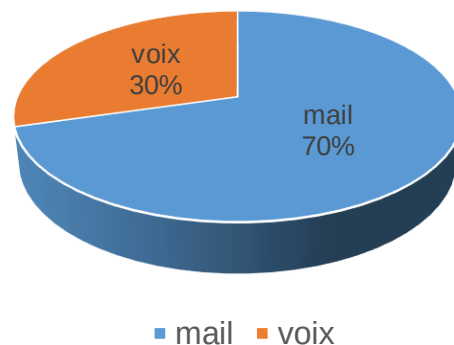
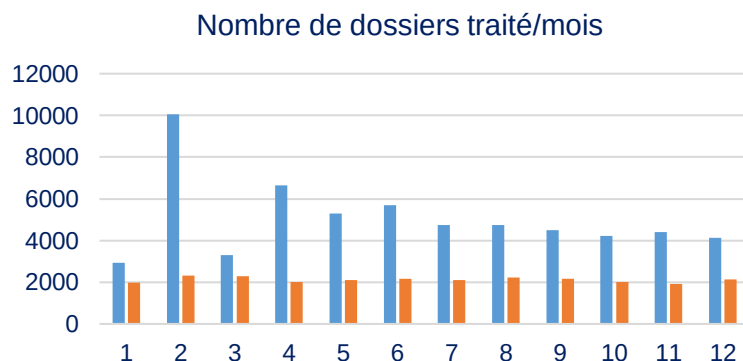
L'équipe est composée de :

- 1 Responsable marketing et relation client
- 1 Adjoint service client
- 5 Opérateurs

QUELQUES CHIFFRES

En 2022, le Centre d'Appel Clients a répertorié près de 85 000 dossiers en 12 langues différentes

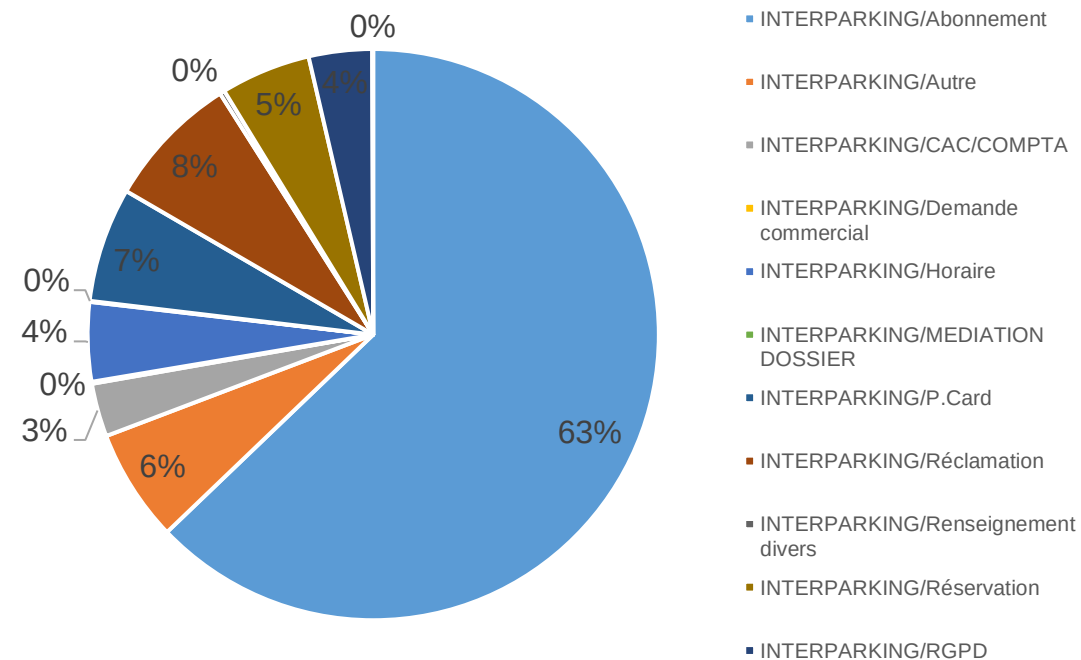
- 70% du flux se fait par mail
- 30% du flux se fait par voie téléphonique



QUELQUES CHIFFRES – Halles et Coupole

En 2022, le Centre d'Appel Clients a répertorié près de 1800 dossiers

- 63% du flux concernait les abonnements
- 37% du flux est partagé entre l'horaire, la Pcard, renseignement divers, RGPD



Compte rendu d'exploitation

Le Centre de Contrôle National

PRESENTATION :

Pour renforcer nos équipes sur le terrain, nous avons connecté l'ensemble de nos parkings à 2 centres de contrôle nationaux (CCN) basés à Paris et à Nice. Disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, leurs interventions à distance permettent de garantir une aide et une assistance non-stop, et de renforcer la sécurité de nos parkings via les réseaux de caméras de vidéoprotection et d'alarmes connectées à ces CCN. Nos opérateurs CCN sont à votre disposition via les interphones situés sur les bornes et sur les caisses automatiques. Le parking, ainsi que ses équipements (alarmes, vidéos, interphonies, matériels de péage, caisses automatiques, contrôle des accès ...) sont connectés aux CCN afin d'assurer la gestion courante à distance.

En activité 24h/24 et 7j/7, les CCN contrôlent 65 parcs de stationnement (enclos, ouvrage et voirie) répartis sur 13 villes ;
ce qui représente environ 26 000 places.

Les CCN sont de véritables outils d'optimisation de gestion des exploitations et des relations clients.

Des procédures de **tests de connexions mensuels** garantissent une grande qualité de gestion à distance permanente.



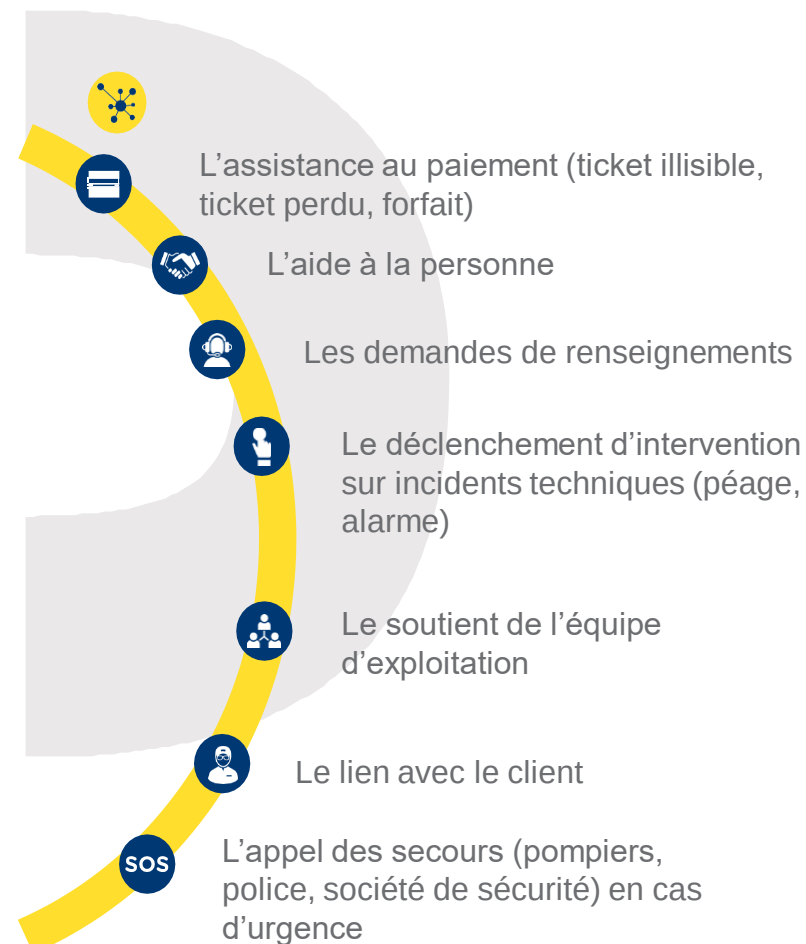
En gérant l'ensemble des fonctionnalités des parkings, les CCN permettent de maintenir **la surveillance des parkings 24h/24** et d'assurer un contact continu avec le client.

Les agents du CCN font appel à l'équipe d'exploitation dès lors qu'un problème technique ne peut être résolu à distance.

Un agent intervient dans un délai de 30 min maximum.



LES CCN ASSURENT UNE CONTINUITÉ DE SERVICES TELS QUE :



Compte rendu d'exploitation

Le Centre de Contrôle National



LES AGENTS DES CCN

Spécialement qualifiée, l'équipe des CCN, assure une qualité de service, d'écoute et d'accueil optimale.

Elle est composée :

- D'un superviseur ;
- De deux adjoints ;
- De dix opérateurs de stationnement bilingues (français et anglais) certifiés **SSIAP 1**.

Les agents de cette équipe sont sensibilisés aux contraintes liées à l'exploitation d'ERP de type PS (Parcs de Stationnement).

Ils **sont formés à la prévention et à la protection contre les incendies** ainsi qu'à l'assistance aux personnes.

- La **surveillance** des parkings est assurée par le Centre de Contrôle ;
- Il veille à la **sécurisation** des parkings, notamment la nuit, via le contrôle à distance des accès ;
- Le **report des alarmes** permet une réactivité quasi instantanée en cas d'incidents (infraction caisse, défaut matériel...).



LES MISSIONS DU CCN

Accueillir, renseigner, assurer la sécurité de la clientèle

- Assistance aux agents lors de leurs déplacements sur les parcs via le PTI et GPS
- Création à distance de tickets illisibles, perdus...
- Création à distance de forfaits courte durée
- Gestion et contrôle des réservations en ligne
- Contrôle et gestion des cartes abonnés
- Collecte, analyse, reporting des incidents péages
- Reporting journalier aux responsables de chaque site
- Mise à jour du jalonnement dynamique en voirie
- Gestion et sécurisation des sites la nuit, via le contrôle à distance des accès
- Rondes vidéo
- Coordination des entreprises extérieures
- Appel et coordination des secours (pompier, police, société de sécurité) en cas d'urgence
- Étude des nouveaux sites et suivi de leur intégration aux centres de contrôle : installation, mise en service, maintenance, tests des équipements de télégestion.



QUALITES

- Sens des responsabilités
- Sens de l'observation
- Qualités relationnelles
- Sens de l'organisation
- Discrétion
- Précision, rigueur
- Aptitudes à détecter, analyser, gérer des situations de crise

Compte rendu d'exploitation

Le Centre de Contrôle National



QUELQUES CHIFFRES

Halles & coupole



32 898

sollicitations en 2022



29 0445

prises en communication



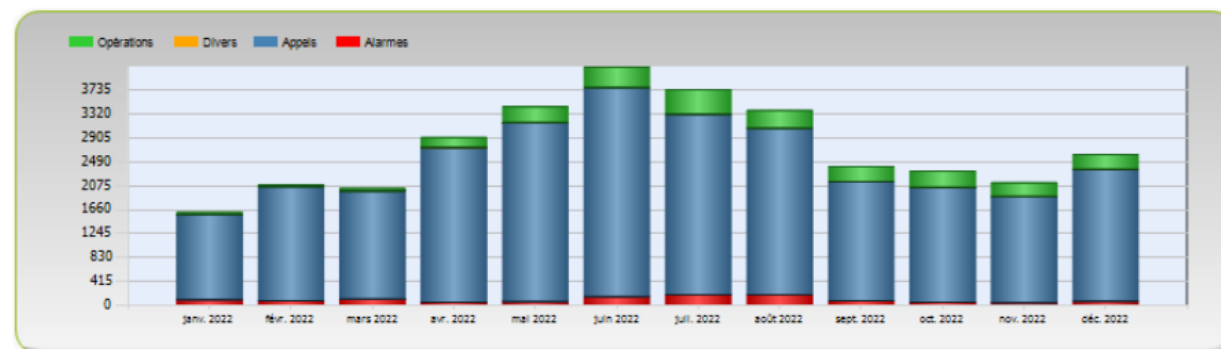
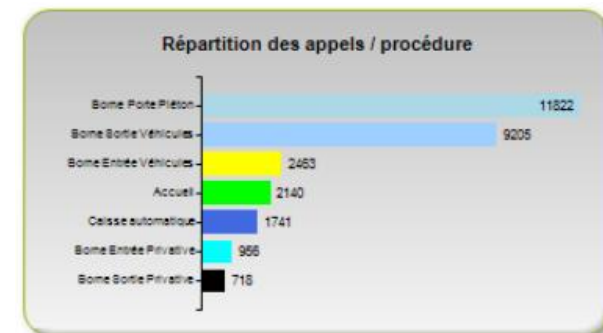
1 170

alarmes techniques



Une vitesse de réponse moyenne de

7,5 secondes



Compte rendu d'exploitation

La PCard : un produit Interparking

La Pcard permet à nos clients affiliés d'entrer et sortir des parkings sans ticket, et sans passer par les caisses.

La Pcard : la solution mobilité

Les avantages de la Pcard sont clairs :

- Gratuite et sans engagement pour les particuliers
- Permet d'entrer et de sortir de façon illimitée dans nos parkings et ce 24h/24 – 7j/7
- Evite les files d'attente aux caisses ce qui représente un gain de temps appréciable
- Plus besoin de penser au paiement et évite la manipulation d'argent et apporte plus de sécurité
- Permet de suivre le détail de ses transactions sur le site <https://pcard.fr/> et facilite la clarté et le contrôle de son budget
- La Pcard permet aux professionnels de récupérer la TVA

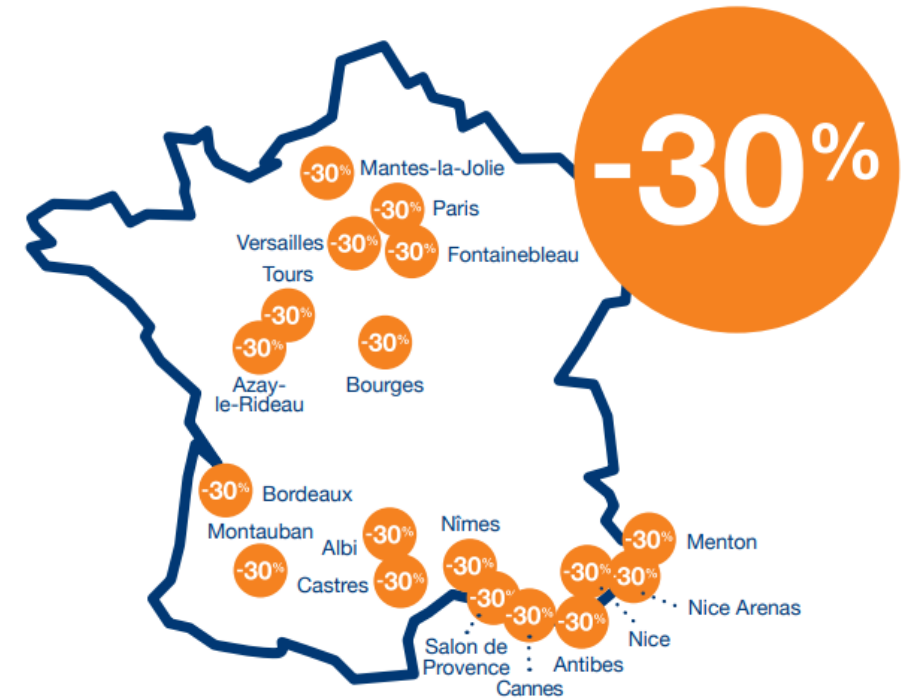


Lorsqu'il est question d'innovation chez Interparking, on songe immédiatement à la Pcard, un moyen intermodal d'accès et de paiement qui facilite la vie de nos clients.

La Pcard n'a que des avantages. Non seulement elle débloque des offres promotionnelles sur votre stationnement, mais elle vous permet de les cumuler avec d'autres offres.

En ce moment en France, elle vous permet de bénéficier à chaque passage jusqu'à -30 % dans tous les parkings Interparking du réseau Pcard.

Cerise sur le gâteau, elle est simple d'utilisation, gratuite et sans engagement.



Compte rendu d'exploitation

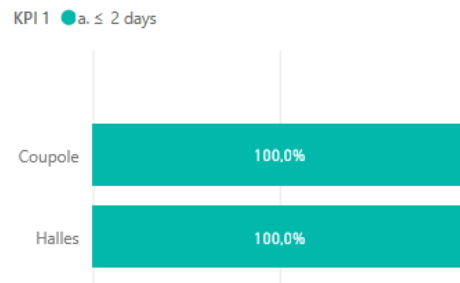
Suivi des réclamations clients

Toute réclamation reçue est enregistrée.

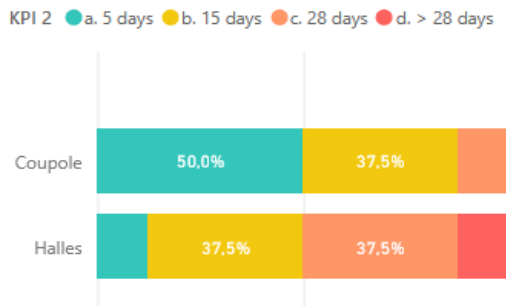
- Nous nous assurons ainsi que chaque client a bien reçu la réponse appropriée.
- En cas de retard de réponse, une relance est envoyée au responsable du site concerné

Esprit Qualité : Nous avons mis en place des indicateurs de suivi :

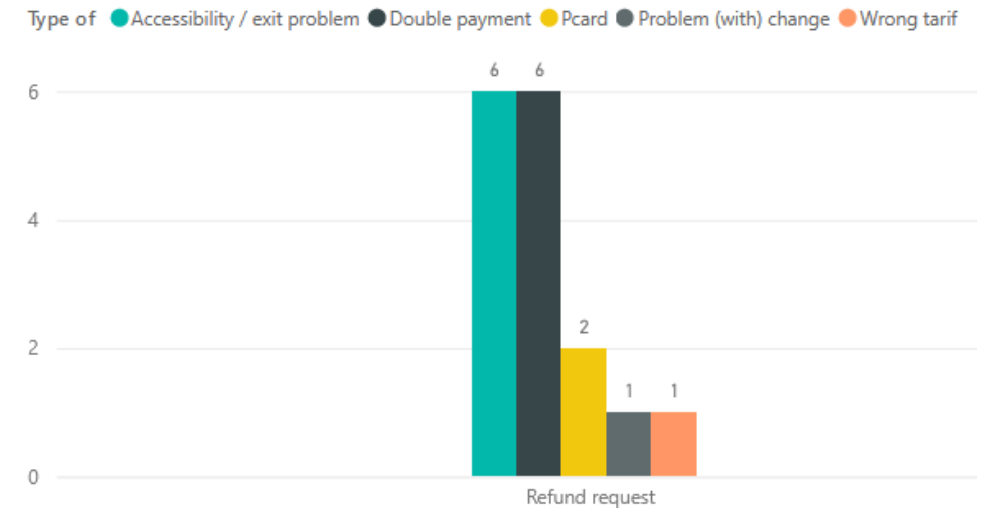
Cet indicateur mesure le temp de première réponse au client (KPI1).
Sur Solopark, 100% des réponses sont faites dans un délai inférieur à 48 heures.



Cet indicateur mesure le temp de clôture de la réclamation (KPI2).
Sur Solopark , 50% des réponses sont faites dans un délai inférieur à 5 jours.



Ce graphique comptabilise le nombre de réclamation enregistré.
En 2022 , nous enregistrons 16 réclamations sur les parkings Halles et Coupole



Compte rendu d'exploitation

Qualité : le label European Standard Parking Award



Ce label correspond aux standards définis par l' « European Parking Association ».

Pour chaque parc que nous souhaitons labelliser, il faut que ceux-ci remplissent les conditions minimum obligatoires définies dans différents domaines.

L'homologation d'un parc signifie donc un niveau de qualité élevé. De nombreux parkings de plus de 20 ans ne sont cependant pas éligibles en raison de leurs modalités de construction.

Nous avons obtenu les certifications suivantes :

ESPA Parc Souterrain	Scoring maximum possible	Coupole
Eclairage :	46	31
E / S :	29	20
Aire de Stat° :	43	18
Rampes :	13	7
Accès Piétons :	43	27
Sécurité :	35	24
Signalétique :	31	19
Confort	34	15
Energie :	20	10
Total	294	171
Minus	-60	-1
Bonus	33	17
Total	267	187
Année d'obtention	/	2016



Compte rendu d'exploitation

La sécurité

Sûreté au travail :

- Aucune agression du personnel en 2022, ni de déclaration d'agression de la clientèle
- Aucun vandalisme.

Sécurité au travail :

- Aucun accident du travail en 2022.
- Le personnel est équipé d'un PTI (Protection du Travailleur Isolé).

Sécurité Incendie :

- Aucun sinistre incendie en 2022.
- Le personnel suit des formations périodiques sur l'incendie, la manipulation des extincteurs et les procédures d'évacuation.

Intrusions/Nuisances/

Chaque jour nous avons pour mission d'assurer la sécurité de nos usagers et d'être très vigilants sur les intrusions de SDF notamment. Nos actions sont continues et se poursuivent avec un partenaire de sécurité privée, la Société 2SP. Grace à cela la présence de SDF aux abords des entrées Halles et Coupole s'est nettement amélioré « rue des Halles ».

- Contrôle d'accès piétons 24h/24h
- Contrôle d'accès véhicule 24h/24h
- Contrôle CCN en dehors d'une présence physique sur place.
- Le personnel effectue régulièrement des rondes dans le parc.
- Un bouton d'appel service 24/24 est sur tous les équipements de péage et de contrôle d'accès



Assurance :

- Nous avons déclaré 2 sinistres dommage aux biens et 1 sinistre de responsabilité civile à notre compagnie d'assurance en 2022 sur le parking Coupole.

Compte rendu d'exploitation

Règlement Général sur la Protection des Données

Le Règlement Général sur la Protection des Données constitue le nouveau texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel (DCP).

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Qui est concerné ?

Les personnes concernées (data subjects) : les personnes identifiées ou identifiables qui ont fourni des données ou pour lesquelles le responsable de traitement collecte des données.

Le responsable du traitement (data controller) : la personne qui détermine les finalités et moyens du traitement de données personnelles.

Le sous-traitant : la personne qui traite les données pour le compte du responsable du traitement

Le délégué à la protection des données (DPO : Data Protection Officer) : il est le responsable de la conformité GDPR dans l'entreprise.

Nos obligations :

- Licéité , Loyauté et transparence
- Limitation des finalités
- Minisation des données
- Exactitude
- Limitation de la conversation
- Intégrité et confidentialité
- Responsabilité

Les droits des individus :

- Information
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement , droit à l'oubli
- Droit à la limitation
- Droit à la portabilité
- Droit d'opposition

Afin d'être en conformité avec la RGPD, Interparking a formé son personnel sur les règles à suivre.

Nous avons modifié :

- Mise en place de la signature électronique des contrats
- Modification de CGV des abonnements
- Modification du règlement intérieur
- Mise en place de film de confidentialité sur les écrans
- Mise en place de fiches reflex pour aiguiller le personnel sur la conduite à tenir
- Mandaté une société d'archivage pour retirer l'ensemble des archives présente dans les parcs.

Travail sur les écrans de l'accueil :

Avant :

- Depuis l'extérieur du local, les moniteurs sont peu visibles et l'angle de vue ne permet pas de filmer ou de voir ce qu'il s'y passe.
- Depuis l'intérieur de l'accueil les écrans sont visibles mais ce local est exclusivement réservé aux personnels Interparking.



Après :





-4



[Compte-rendu
technique]

Compte rendu technique

Parking Halles

Janvier:

- Ajout de 8 blocs BAES au n+4 suite prescription de la commission de sécurité
- Remplacement de 4 blocs BAES sur la terrasse

Février:

- Modification du passage des câbles d'alarme SSI dans les escaliers et recâblage de la boîte

Mars:

- Remplacement de l'enseigne lumineuse
- Remplacement de la barrière d'entrée

Avril :

- Raccordement et mise en service des diffuseurs de parfum d'ambiance - Sensorys

Mai : Pas d'intervention

Juin : Pas d'intervention

Juillet : Pas d'intervention

Août: Pas d'intervention

Septembre: Pas d'intervention

Octobre: Pas d'intervention

Novembre: Pas d'intervention

Décembre: Pas d'intervention



Avant



Après



Compte rendu technique

Parking Coupole

Janvier : Pas d'intervention

Février :

- Modification du câblage PAXTON

Mars :

- Repose gabarit entrée N-1et N-2

Avril :

- Remplacement des enregistreurs vidéos
- Raccordement de 5 coffrets Sensorys
- Neutralisation de la cuve à gasoil

Mai :

- Dépannage du groupe électrogène

Juin :

- Remplacement de 20 luminaires HS au N-3

Juillet : Pas d'intervention

Août : Pas d'intervention

Septembre:

- Aspiration eau au -1 suite à l'inondation
- Remise en service des pompes au -6 suite inondation

Octobre:

- Installation Paxton

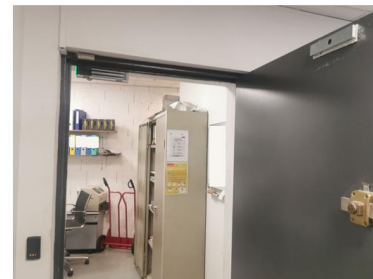
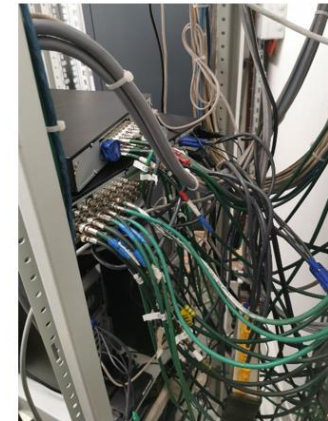
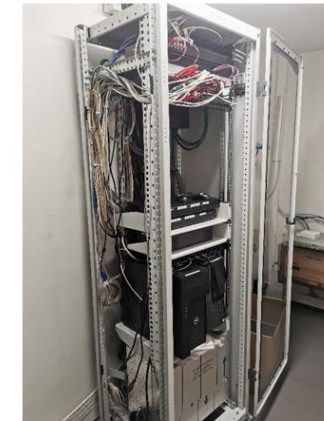
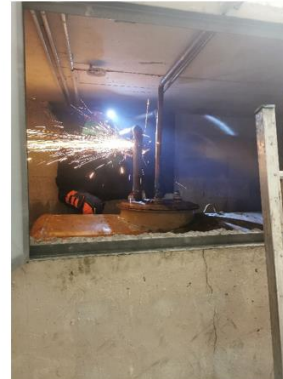
Novembre: Pas d'intervention

Décembre: Pas d'intervention

Avant



Après



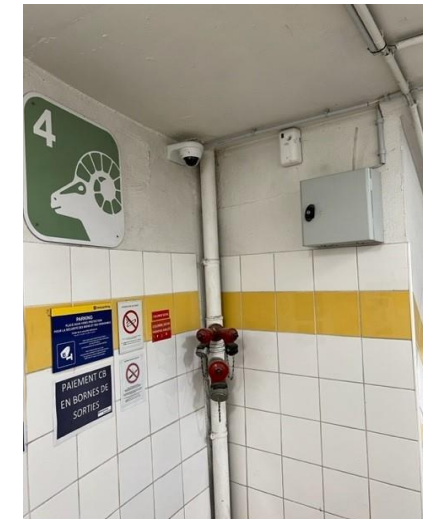
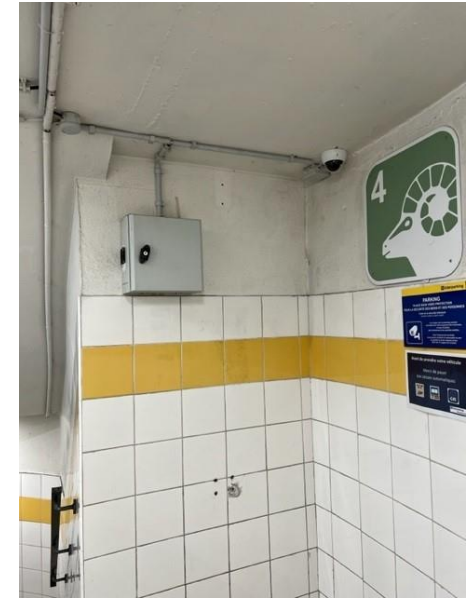
Compte rendu technique

Mise en service d'un système de diffuseur de parfum d'ambiance

Nous avons mise en place un système de diffuseurs de parfums d'ambiance sur les deux parcs.

Halles : 1 diffuseur au niveau + 4 escaliers halles et escaliers Guizot

Coupole : 1 diffuseur dans chaque cage d'escaliers (Corconne, Guizot, Gambetta et Halles) et aux caisses niveau -1.



Compte rendu technique

Les contrats de maintenance - Halles

Dans le cadre de la réglementation des établissements recevant du public (Parc de Stationnement - PS), les contrats de maintenance ont été renouvelés en 2022 :



DESIGNATION	FOURNISSEUR	Equipements	Coût Annuel HT 2022	Périodicité Facture
PEAGE	THALES	1 ENSEMBLE	5 200 €	Trimestriel
CONTRAT INFOGERANCE	THALES	4 TPE	0 €	Annuel
SPRINKLAGE	Non		0 €	Annuel
VMC CTA	CEVENNES CONFORT	1 ENSEMBLE	0 €	Annuel
CLIMATISATION	CEVENNES CONFORT	1 ENSEMBLE	0 €	Annuel
MOTEURS DESEMFUMAGE	non équipé		0 €	Annuel
CO NO	Non équipé	Non	0 €	Annuel
GESTION DESEMFUMAGE	Non équipé		0 €	Annuel
COLONNE SECHE	CHUBB	1 ENSEMBLE	150 €	Annuel
POMPE DE RELEVAGE	Non équipé		0 €	Annuel
GROUPE ELECTROGENE	VALLAT	1 ENSEMBLE	650 €	Annuel
EXTINCTEURS	CHUBB	1 Ensemble	0 €	Annuel
INSTALLATION ELECTRIQUE	VALLAT	1 Ensemble	7 400 €	Trimestriel
ASCENSEURS	THYSSEN	1 Ensemble	3 900 €	Trimestriel
SPEED GATE			0 €	Annuel
GUIDAGE	Non		0 €	Annuel
PARFUM D'AMBIANCE	SENSORYS	1 Ensemble	0 €	Annuel
INFOTRAFFIC	INFOTRAFIC	1 ENSEMBLE	1 500 €	Mensuel
CURAGE	SOMES		0 €	Annuel
DERATISATION	Non		0 €	Annuel
REGISTRES SECURITE	REGISTRESECURITE.COM	1 registre	120 €	Annuel
RADIOCONTINUITE	CEIRA TELECOM	1 Ensemble	1 600 €	Annuel
SANIPOMPE	Sans sujet		0 €	Annuel
BORNE IRVE	Non équipé	Non	0 €	Annuel
ANALYSE QUALITE AIR POUMONS	Non équipé	Non	0 €	Annuel
			20 520 €	

Compte rendu technique

Les contrats de maintenance - Coupole

Dans le cadre de la réglementation des établissements recevant du public (Parc de Stationnement - PS), les contrats de maintenance ont été renouvelés en 2022 :



DESIGNATION	FOURNISSEUR	Equipements	Coût Annuel HT	Périodicité Facture
PEAGE	THALES	1 ENSEMBLE	5 200 €	Trimestriel
SPRINKLAGE	Non		0 €	Annuel
VMC CTA	CEVENNES CONFORT	1 ENSEMBLE	250 €	Annuel
CLIMATISATION	CEVENNES CONFORT	1 ENSEMBLE	260 €	Annuel
MOTEURS DESEMFUMAGE	VALLAT	1 Ensemble	840 €	Annuel
CO NO	DRAGER	1 Ensemble	1 300 €	Annuel
GESTION DESEMFUMAGE	DRAGER	1 Ensemble	600 €	Annuel
COLONNE SECHE	CHUBB	1 ENSEMBLE	0 €	Annuel
POMPE DE RELEVAGE	HYDRONIM	7 POMPES	840 €	Annuel
GROUPE ELECTROGENE	VALLAT	1 Ensemble	650 €	Annuel
EXTINCTEURS	CHUBB	1 Ensemble	520 €	Annuel
INSTALLATION ELECTRIQUE	VALLAT	1 Ensemble	7 380 €	Trimestriel
ASCENSEURS	THYSSEN	1 Ensemble	4 016 €	Trimestriel
SPEED GATE	Non équipé		0 €	Annuel
GUIDAGE	Non		0 €	Annuel
PARFUM D'AMBIANCE	SENSORYS	5 diffuseurs	3 600 €	Annuel
INFOTRAFFIC	INFOTRAFIC	1 ENSEMBLE	1 550 €	Mensuel
CURAGE	SOMES		0 €	Annuel
DERATISATION	Non		0 €	Annuel
RADIOCONTINUITE	CEIRA TELECOM	1 Ensemble	1 600 €	Annuel
SANIPOMPE	Sans sujet		0 €	Annuel
BORNE IRVE	Non équipé	0	0 €	Annuel
ANALYSE QUALITE AIR POUMONS	AIRSCAN	1 Ensemble	4 500 €	Annuel
			33 106 €	



-5



[Actions Commerciales]

Partenariat avec le centre commercial coupole

AVEC LE COMMERCIAL SUD ENSEMBLE

NOUS AVONS RENCONTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES DU CENTRE COMMERCIAL

Tabatha Baille
Assistante Marketing & Communication

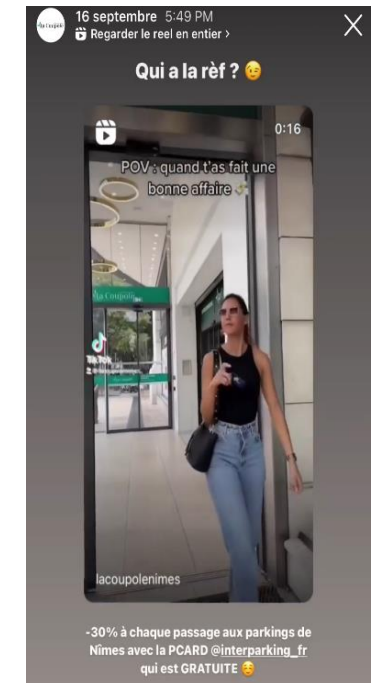
Il a été convenu **200 tickets de parking « 2h gratuit »** // en échange de **communication digitale sur la PCARD** via nos différents supports :

- 1 post Instagram
- stories Instagram
- 1 post Facebook
- 1 post Tiktok
- 1 article sur le site internet
- 1 article dans notre newsletter client

Egalement, d'un commun accord , nous avons renouvelé notre partenariat : **250 tickets supplémentaires** // en échange de **communication digitale** :

- 2 post Instagram
- stories Instagram
- 2 post Facebook

- 2 posts Instagram
- 2 posts Facebook



Spécificités Ville de Nîmes

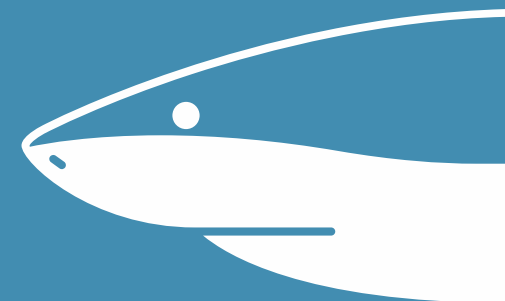
Abonnements pour la Villes de NIMES

La ville dispose de 15 cartes gratuites :

- 5 sur Les Halles
- 10 sur La Coupole



-6



[Compte rendu financier]

Compte rendu financier

Les tarifs 2022

Tarifs appliqués du 1^{er} janvier au 15 octobre 2019 ->

Comme validé dans les avenants N°29 et N°7 du 17 septembre 2018.

La loi tarifaire des samedis offre les deux premières heures de stationnement à tous les clients horaires.

Mise en place d'une tarification dynamique (Yield management) à partir du 16 octobre 2019.

- Tarif Zen : -70% sur la grille de la DSP
- Tarif Cool : - 30% sur la grille de la DSP
- Tarif Soft : - 10% sur la grille de la DSP
- Tarif Fast : Tarifs du contrat



Interparking			
Halles-Coupole			
Payez par carte bancaire directement aux bornes de sortie			
15 min	0,00 €	6h15	10,50 €
30 min	0,00 €	6h30	10,80 €
45 min	1,40 €	6h45	11,10 €
1h	1,80 €	7h	11,40 €
1h15	2,50 €	7h15	11,70 €
1h30	3,00 €	7h30	12,00 €
1h45	3,50 €	7h45	12,30 €
2h	4,00 €	8h	12,60 €
2h15	4,50 €	8h15	12,80 €
2h30	5,00 €	8h30	13,00 €
2h45	5,50 €	8h45	13,20 €
3h	6,00 €	9h	13,40 €
3h15	6,50 €	9h15	13,60 €
3h30	7,00 €	9h30	13,80 €
3h45	7,50 €	9h45	14,00 €
4h	7,80 €	10h	14,20 €
4h15	8,10 €	10h15	14,40 €
4h30	8,40 €	10h30	14,60 €
4h45	8,70 €	10h45	14,80 €
5h	9,00 €	11h	15,00 €
5h15	9,30 €	11h15	15,20 €
5h30	9,60 €	11h30	15,40 €
5h45	9,90 €	11h45	15,60 €
6h	10,20 €	12h	15,80 €
		12 à 24h	15,80 €
Tout 1/4 h commencé est dû			
Pour tout ticket perdu, forfait de 24h / jour de stationnement			
Pour nous contacter : contact-france@interparking.com			

www.interparking-france.com - 09.70.140.111 (appel non surtaxé)

Compte rendu financier

Tarifs 2022 – Fonctionnement de la tarification horaire dynamique (THD)

La tarification dynamique

- Consiste à adapter les grilles tarifaires horaires du stationnement selon les prévisions de la fréquentation et de la durée de stationnement à différents moments du calendrier et de la journée.
- S'appuie sur l'étude statistique en continu de la demande de stationnement et diffère en cela de la « tarification saisonnière ou périodique » qui ne se base que sur des anticipations globales.

Dans les parcs de stationnement de centre-ville, à forte variabilité de la demande, la THD conduit à faire varier la grille tarifaire dans la journée. Pour chaque jour, une série de grilles est calculée selon la nature de la demande attendue par classe d'utilisateur et par période.

		Demande globale de stationnement		
		Faible	Moyenne	Forte
Impact de la classe sur l'optimum de rotation / occupation	Faible	-70%	-30%	-10%
	Moyen	-30%	-10%	DSP
	Fort	-10%	DSP	DSP

Les grilles obtenues :

- Les grilles affichées et facturées sont le résultat de combinaisons de blocs (4 classes) issus de 4 grilles de base. Ici on a $4^4 = 256$ combinaisons possibles.
- Le nombre de classes et de niveaux de remises est contraint par le nombre de combinaisons possibles dont la limite est encore, à ce jour, celle du matériel de péage.

Compte rendu financier

Tarifs 2022 – Fonctionnement de la tarification horaire dynamique (THD)

Les tarifs des forfaits et abonnements n'ont pas varié depuis 2015 :

FORFAITS	Durées	Halles	Coupole
	7 jours	45,00 €	45,00 €
	15 jours	69,00 €	69,00 €
	30 jours	100,00 €	100,00 €

Abonnements	Mensuel Non prélevé	Mensuel	Trimestriel	Semestriel	Annuel
Classique 24/7	93,50 €	88,50 €	258,50 €	499,00 €	934,50 €
Réservé 24/7	124,00 €	119,00 €	346,00 €	671,00 €	1 257,00 €
Permanent L/V 24/24	77,50 €	72,50 €			765,00 €
Soir et Week-End		30,00 €			
Etudiants	56,00 €	51,00 €			
Commerçants		77,00 €			924,00 €



Compte rendu financier

Fréquentation horaire

Fréquentation - Horaire

Parcs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Halles	13 638	13 275	13 860	15 131	14 451	14 773	16 007	16 296	15 461	15 104	15 107	21 445	184 548
Coupole	18 182	17 972	18 139	20 636	20 586	22 128	23 907	23 181	22 950	17 915	21 817	28 595	256 008
Total 2022	31 820	31 247	31 999	35 767	35 037	36 901	39 914	39 477	38 411	33 019	36 924	50 040	440 556
Halles	11 353	12 247	13 627	8 891	13 249	15 481	16 362	15 465	13 917	15 223	15 657	21 066	172 538
Coupole	19 500	20 268	21 819	14 324	20 665	24 787	25 385	24 335	21 458	23 331	22 142	27 860	265 874
Total 2021	30 853	32 515	35 446	23 215	33 914	40 268	41 747	39 800	35 375	38 554	37 799	48 926	438 412
2022/2021	967	-1 268	-3 447	12 552	1 123	-3 367	-1 833	-323	3 036	-5 535	-875	1 114	2 144
	3%	-4%	-10%	54%	3%	-8%	-4%	-1%	9%	-14%	-2%	2%	0,5%

Halles 2022/2021	2 285	1 028	233	6 240	1 202	-708	-355	831	1 544	-119	-550	379	12 010
	20%	8%	2%	70%	9%	-5%	-2%	5%	11%	-1%	-4%	2%	7%
Coupole 2022/2021	-1 318	-2 296	-3 680	6 312	-79	-2 659	-1 478	-1 154	1 492	-5 416	-325	735	-9 866
	-7%	-11%	-17%	44%	0%	-11%	-6%	-5%	7%	-23%	-1%	3%	-4%

La fréquentation horaire est stable par rapport à l'année 2021. (+0,5%)

- +7% pour le parking Halles
- - 4% pour le parking Coupole

Compte rendu financier

Chiffre d'affaires horaires HT (en euros)

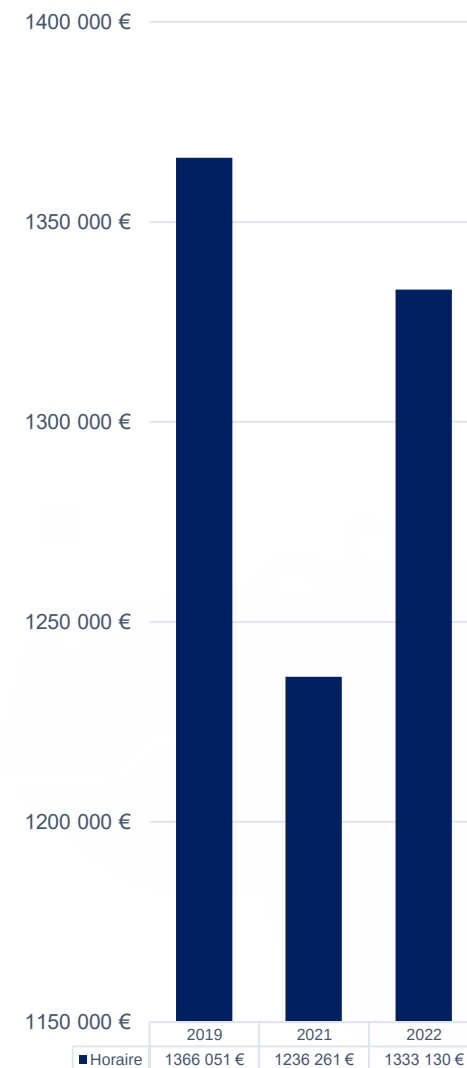
Chiffres d'affaires - Horaire													
Parcs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Halles	36 319 €	37 339 €	38 835 €	41 204 €	43 481 €	47 460 €	52 910 €	50 091 €	47 368 €	43 952 €	40 712 €	61 442 €	541 113 €
Coupole	48 246 €	50 566 €	50 669 €	57 135 €	62 846 €	75 731 €	83 927 €	75 428 €	74 848 €	64 993 €	61 587 €	86 041 €	792 017 €
Total 2022	84 565 €	87 905 €	89 504 €	98 339 €	106 327 €	123 191 €	136 837 €	125 519 €	122 216 €	108 945 €	102 299 €	147 483 €	1 333 130 €
Halles	32 694 €	27 916 €	31 817 €	18 549 €	34 385 €	39 622 €	58 939 €	46 993 €	43 755 €	43 557 €	45 073 €	59 962 €	483 261 €
Coupole	39 419 €	50 091 €	54 850 €	34 377 €	57 416 €	77 198 €	84 831 €	75 172 €	69 916 €	68 164 €	63 088 €	78 480 €	753 002 €
Total 2021	72 113 €	78 007 €	86 666 €	52 926 €	91 801 €	116 820 €	143 770 €	122 166 €	113 671 €	111 721 €	108 161 €	138 442 €	1 236 263 €
2022/2021	12 452	9 898	2 838	45 413	14 526	6 371	-6 933	3 353	8 545	-2 776	-5 862	9 041	96 867
	17%	13%	3%	86%	16%	5%	-5%	3%	8%	-2%	-5%	7%	7,8%

Halles 2022/2021	3 625	9 423	7 018	22 655	9 096	7 838	-6 029	3 098	3 613	395	-4 361	1 480	57 852
	11%	34%	22%	122%	26%	20%	-10%	7%	8%	1%	-10%	2%	12%
Coupole 2022/2021	8 827	475	-4 181	22 758	5 430	-1 467	-904	256	4 932	-3 171	-1 501	7 561	39 015
	22%	1%	-8%	66%	9%	-2%	-1%	0%	7%	-5%	-2%	10%	5%

Le chiffre d'affaires horaire augmente de 7,8% (+96k€) par rapport à l'année 2021.

Cette hausse s'explique par :

- +80 k€ sur le 1^{er} semestre lié à la reprise post Covid : Pour bien comprendre ces chiffres il faut rappeler que 2021 s'est déroulée sur 2 phases :
 - Jusqu'à la mi-Mai, les mesures mises en place par le gouvernement suite à l'apparition du 1^{er} variant de la Covid 19 (3^{ème} vague), couvre-feu et confinement local, ont bien sûr fortement impacté l'activité dans la ville et par conséquent dans les parkings.
 - A partir du 19 Mai et la levée progressive des restrictions, la fréquentation a subitement monté. La mise en place du pass sanitaire le 6 juin, a permis de faciliter les déplacements de la population française et européenne avec un retour à une activité « quasi » normale dans le pays.
- Nous comprenons ainsi les très fortes augmentations du 1^{er} semestre 2022 qui met en évidence la différence entre une année perturbée et une autre pas.



Compte rendu financier

Chiffre d'affaires Abonné HT

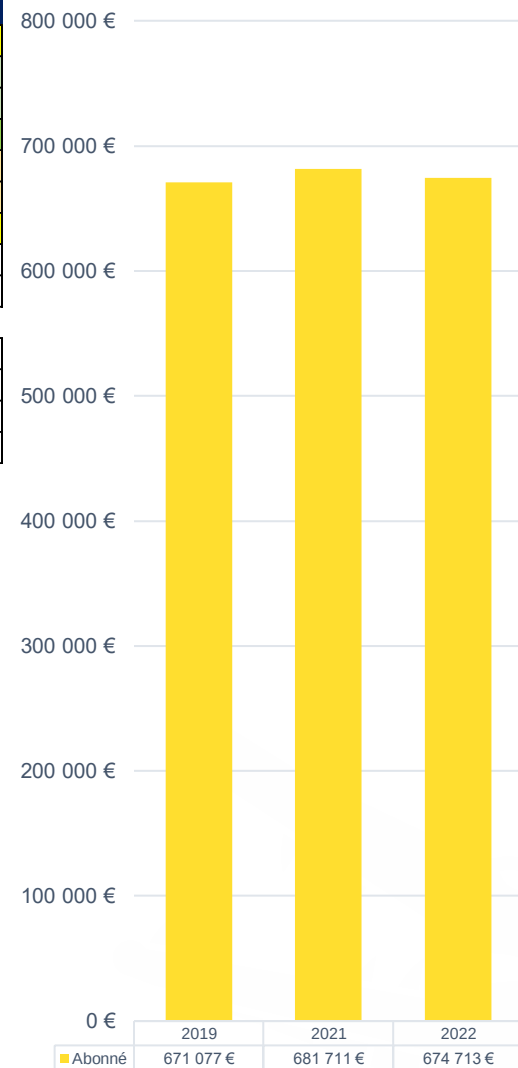
Chiffre d'affaires abonné

Parcs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Halles	16 774 €	15 965 €	16 739 €	16 154 €	16 050 €	15 467 €	14 932 €	14 691 €	14 922 €	15 904 €	15 728 €	15 868 €	189 194 €
Coupole	42 439 €	40 691 €	42 022 €	40 892 €	41 055 €	39 791 €	39 450 €	38 495 €	38 672 €	40 565 €	40 816 €	40 631 €	485 519 €
Total 2022	59 213 €	56 656 €	58 761 €	57 046 €	57 105 €	55 258 €	54 382 €	53 186 €	53 594 €	56 469 €	56 544 €	56 499 €	674 713 €
Halles	19 499 €	18 628 €	42 033 €	- 4 042 €	18 408 €	17 801 €	17 463 €	16 811 €	16 894 €	17 319 €	16 827 €	16 696 €	214 336 €
Coupole	37 131 €	35 873 €	38 158 €	37 589 €	38 196 €	38 413 €	38 826 €	39 493 €	39 641 €	41 178 €	41 146 €	41 731 €	467 375 €
Total 2021	56 631	54 501	80 191	33 547	56 604	56 214	56 288	56 303	56 535	58 496	57 973	58 427	681 711
2022/2021	2 582	2 155	-21 430	23 499	501	-956	-1 906	-3 117	-2 941	-2 027	-1 429	-1 928	-6 998
	5%	4%	-27%	70%	1%	-2%	-3%	-6%	-5%	-3%	-2%	-3%	-1%

Halles 2022/2021	-2 725	-2 663	-25 294	20 196	-2 358	-2 334	-2 531	-2 120	-1 972	-1 415	-1 099	-828	-25 142
	-14%	-14%	-60%	-500%	-13%	-13%	-14%	-13%	-12%	-8%	-7%	-5%	-12%
Coupole 2022/2021	5 308	4 818	3 864	3 303	2 859	1 378	624	-998	-969	-613	-330	-1 100	18 144
	14%	13%	10%	9%	7%	4%	2%	-3%	-2%	-1%	-1%	-3%	4%

Le chiffre d'affaires abonné a baissé au global de -1% par rapport à l'année 2021.

- Le parking des Halles perd -12% de chiffre d'affaires, en lien avec la suppression des 50 places de stationnement (cf avenant N° 31) pour le futur agrandissement du centre commercial,
- Le parking Coupole est quant à lui en hausse de +4% mais ne peut absorber la totalité des places supprimées.



Compte rendu financier

Chiffre d'affaires réservation HT

Chiffre d'affaires réservation

Parcs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Halles	1 405 €	1 308 €	1 504 €	1 659 €	1 452 €	1 148 €	1 432 €	1 175 €	2 262 €	2 543 €	1 187 €	2 225 €	19 300 €
Coupole	2 195 €	3 429 €	4 011 €	4 436 €	5 445 €	6 347 €	7 578 €	7 841 €	3 932 €	3 665 €	4 115 €	4 653 €	57 647 €
Total 2022	3 600 €	4 737 €	5 515 €	6 095 €	6 897 €	7 495 €	9 010 €	9 016 €	6 194 €	6 208 €	5 302 €	6 878 €	76 947 €
Halles	495 €	561 €	1 074 €	716 €	1 006 €	1 164 €	2 918 €	2 352 €	1 009 €	1 592 €	1 660 €	1 619 €	16 164 €
Coupole	2 736 €	2 442 €	2 645 €	1 543 €	2 863 €	2 117 €	4 164 €	4 403 €	3 093 €	3 285 €	3 354 €	3 592 €	36 235 €
Total 2021	3 231 €	3 002 €	3 719 €	2 258 €	3 868 €	3 281 €	7 081 €	6 755 €	4 102 €	4 877 €	5 013 €	5 211 €	52 399 €
2022/2021	369	1 735	1 796	3 837	3 029	4 214	1 929	2 261	2 092	1 331	289	1 667	24 548
	11%	58%	48%	170%	78%	128%	27%	33%	51%	27%	6%	32%	47%

Halles 2022/2021	910	747	430	944	446	-16	-1 486	-1 177	1 253	951	-473	606	3 136
	184%	133%	40%	132%	44%	-1%	-51%	-50%	124%	60%	-28%	37%	19%
Coupole 2022/2021	-541	987	1 366	2 893	2 583	4 230	3 414	3 438	840	380	761	1 061	21 412
	-20%	40%	52%	188%	90%	200%	82%	78%	27%	12%	23%	30%	59%

Le chiffre d'affaires de la réservation provient de plusieurs sources :

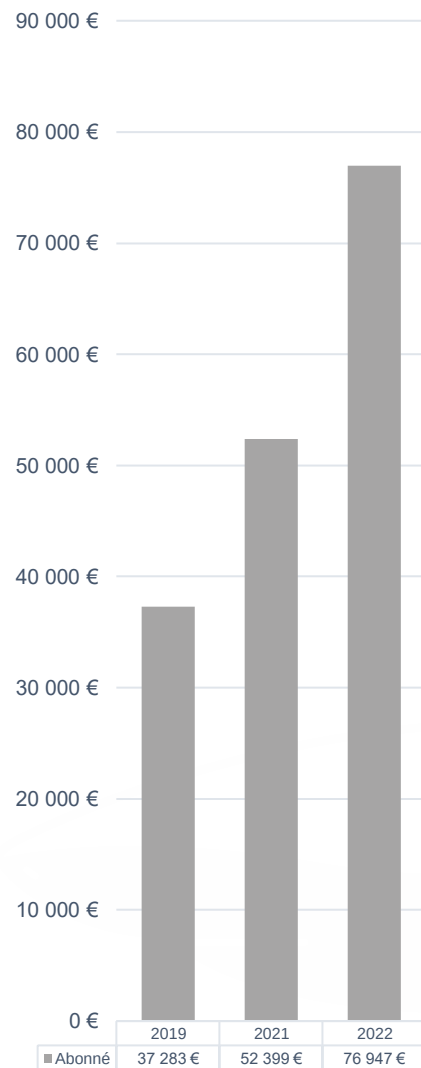
- La réservation en ligne sur le site www.interparking-france.com
- La vente de forfait sur les parcs
- La vente de « chèque parking »
- La facturation des conventions Hotels
- Diverses facturations

Le chiffre d'affaires de la réservation augmente au global +47%

Parking coupole +59% et parking halles +19% (24k€) en 2022 par rapport à 2021

Cette hausse s'explique par :

- +14k€ de vente de forfait internet , le site INTERPARKING avait progressivement lancé la réservation en ligne pour les exploitations, tout s'est arrêté ou presque avec la pandémie. A partir de la reprise de juin 2021, nous avons constaté des chiffres encourageants, mais nous attendions mieux pour les exercices suivants.
- +10k€ de vente de forfait sur les caisses automatiques



Compte rendu financier

Chiffre d'affaires globale HT

Chiffre d'affaires global

Parcs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Halles	54 498 €	54 612 €	57 078 €	59 017 €	60 983 €	64 075 €	69 274 €	65 957 €	64 552 €	62 399 €	57 627 €	79 535 €	749 607 €
Coupole	92 880 €	94 686 €	96 702 €	102 463 €	109 346 €	121 869 €	130 955 €	121 764 €	117 452 €	109 223 €	106 518 €	131 325 €	1 335 183 €
Total 2022	147 378 €	149 298 €	153 780 €	161 480 €	170 329 €	185 944 €	200 229 €	187 721 €	182 004 €	171 622 €	164 145 €	210 860 €	2 084 790 €
Halles	52 689 €	47 105 €	74 924 €	15 222 €	53 798 €	58 587 €	79 319 €	66 156 €	61 658 €	62 468 €	63 560 €	78 277 €	713 761 €
Coupole	79 286 €	88 405 €	95 653 €	73 509 €	98 474 €	117 728 €	127 820 €	119 069 €	112 650 €	112 626 €	107 588 €	123 803 €	1 256 611 €
Total 2021	131 975 €	135 510 €	170 576 €	88 731 €	152 273 €	176 315 €	207 139 €	185 224 €	174 308 €	175 094 €	171 147 €	202 080 €	1 970 372 €
2022/2021	15 403	13 788	-16 796	72 749	18 056	9 629	-6 910	2 497	7 696	-3 472	-7 002	8 780	114 418
	12%	10%	-10%	82%	12%	5%	-3%	1%	4%	-2%	-4%	4%	6%

Halles 2022/2021	1 809	7 507	-17 846	43 795	7 185	5 488	-10 045	-199	2 894	-69	-5 933	1 258	35 846
	3%	16%	-24%	288%	13%	9%	-13%	0%	5%	0%	-9%	2%	5%
Coupole 2022/2021	13 594	6 281	1 049	28 954	10 872	4 141	3 135	2 695	4 802	-3 403	-1 070	7 522	78 572
	17%	7%	1%	39%	11%	4%	2%	2%	4%	-3%	-1%	6%	6%

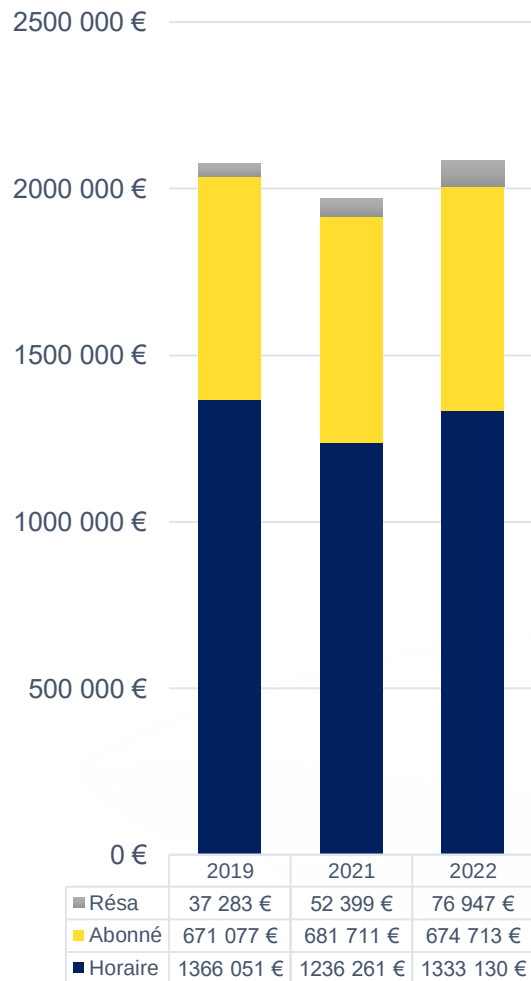
Le chiffre d'affaires total a augmenté de +114 k€ en 2022 par rapport à 2021.

+ 96 k€ en rotation horaire (+7,8%)

- 7 k€ en abonnements (-1%)

+ 25 k€ en réservations (+47%)

Répartition du chiffre d'affaire

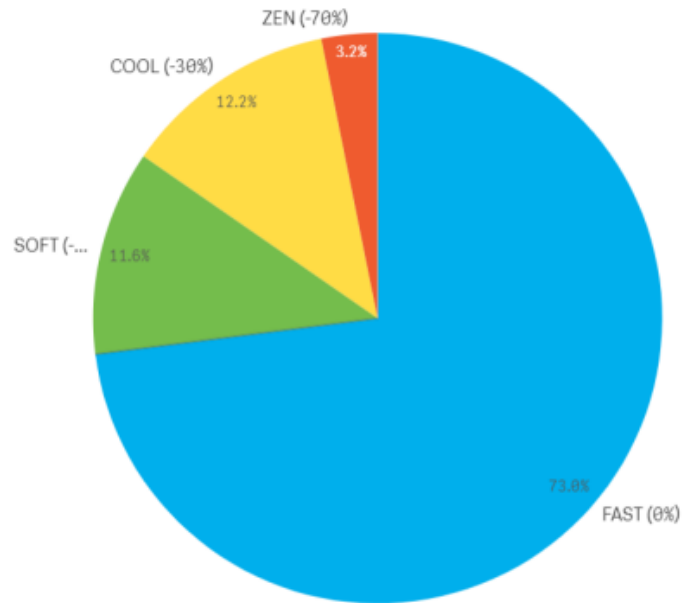


Compte rendu financier

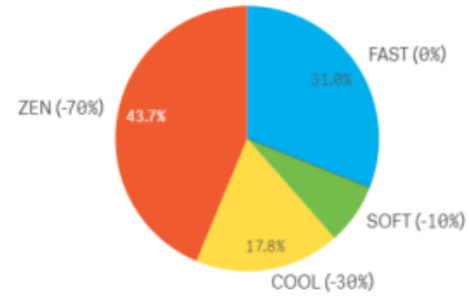
THD - Synthèse Horaires 2022

Répartition des tickets horaire et Pcard par Index

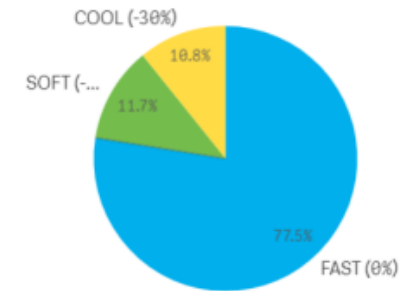
Global (498 156 tickets)



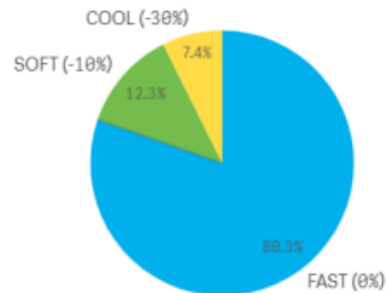
Avant 7h (3 061 tickets)



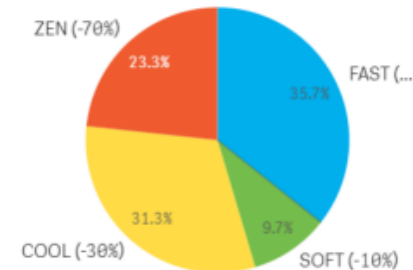
7h - 13h (257 439 tickets)



13h - 18h (175 566 tickets)



Après 18h (62 090 tickets)



Résumé des actions yield en 2022 :
Stratégies yield initiale (de 2019)

- Surcharge de **grilles +0% toutes durées**
 - Du 6 au 8 mai
 - Du 2 au 6 juin
 - Concert etc, jeudis de Nîmes etc
 - À partir du 7 décembre

Environ **60% des tickets** sur le grain du **soir** ont obtenu une **remise** par rapport au tarif de référence.

Compte rendu financier

THD - Synthèse Horaires 2022 vs 2019

Analyse des grains & durée

- Avant 7h : +2,8% en CA, +19% en volume
Quasi pas de volume. Augmentation du volume avec diminution du ticket moyen, CA positif
- Entre 7h et 13h : +7% en CA, volume à -4,6%
 - Perte de volume sur les très courtes durées 0-2h (-6%), mais CA à +20% (effet du forfait 2h gratuite le samedi qui devient payant)
 - Volume et CA iso sur des durées entre 2 et 8h
 - Forte augmentation du volume des longues durées (entre 8h et 24h) ,ticket faiblement remisé.
 - Diminution du volume des très longues durées (>1jour) mais CA positif (+12%)
- 13h à 18h: +14% en CA, +4% en volume
 - Forte augmentation du volume (+37%) des longues durées (dès >8h) ticket légèrement remisé (autour de - 10%) en moyenne sur le 8h-24h
 - Augmentation volume des 0-2h +5% et CA à +30% (=>effet samedi payant, CA à +2,5% hors samedi, avec un volume à +6,3%)
- Soirée: +9,6% en CA, +24,1% en tickets payants
 - Très forte augmentation des longues durées (8h->1jour) : +39% volume, ticket moyen à -18%, CA à +14%
 - Forte augmentation du volume du 2h-8h : +30%, ticket moyen autour de -20% et CA à +4,7%
 - Augmentation des 0-2h (+16% en volume, +20% en CA par l'effet du samedi devenu payant).

Somme									
	CA 2022	CA A DATE 2019	CA 2022/2019	TICKETS 2022	TICKETS A DATE 2019	TICKETS 2022/2019	TICKET MOYEN 2022	TICKET MOYEN A DATE 2019	TICKET MOYEN 2022/2019
● Avant 7h	13 099 €	12 735 €	+2,9 %	2 444	2 061	+18,6 %	5,36 €	6,18 €	-13,26 %
● 0-2h	579 €	494 €	+17,1 %	850	752	+13,0 %	0,68 €	0,66 €	3,59 %
● 2-4h	463 €	1 101 €	-58,8 %	215	249	-13,7 %	2,15 €	4,42 €	-51,33 %
● 4-8h	4 190 €	3 948 €	+6,1 %	587	485	+21,0 %	7,14 €	8,14 €	-12,33 %
● 8-12h	4 774 €	3 958 €	+20,6 %	575	398	+44,5 %	8,30 €	9,95 €	-16,51 %
● 12-24h	1 791 €	1 671 €	+7,2 %	158	133	+18,8 %	11,34 €	12,57 €	-9,79 %
● > 1j	1 302 €	1 562 €	-16,6 %	59	44	+34,1 %	22,07 €	35,50 €	-37,81 %
● 7-13h	613 757 €	574 118 €	+6,9 %	259 756	272 275	-4,6 %	2,36 €	2,11 €	12,06 %
● 0-2h	256 974 €	214 559 €	+19,8 %	199 114	212 067	-6,1 %	1,29 €	1,01 €	27,56 %
● 2-4h	183 425 €	184 503 €	-0,6 %	40 192	39 879	+0,8 %	4,56 €	4,63 €	-1,36 %
● 4-8h	114 174 €	119 640 €	-4,6 %	15 336	15 463	-0,8 %	7,44 €	7,74 €	-3,78 %
● 8-12h	44 004 €	42 449 €	+3,7 %	4 163	3 930	+5,9 %	10,57 €	10,80 €	-2,14 %
● 12-24h	6 523 €	5 277 €	+23,6 %	527	446	+18,2 %	12,38 €	11,83 €	4,60 %
● > 1j	8 658 €	7 689 €	+12,6 %	424	490	-13,5 %	20,42 €	15,69 €	30,14 %
● 13-18h	413 164 €	361 037 €	+14,4 %	178 128	170 524	+4,5 %	2,32 €	2,12 €	9,55 %
● 0-2h	208 758 €	160 238 €	+30,3 %	142 098	135 055	+5,2 %	1,47 €	1,19 €	23,82 %
● 2-4h	121 797 €	127 855 €	-4,7 %	27 488	28 286	-2,8 %	4,43 €	4,52 €	-1,97 %
● 4-8h	34 246 €	34 641 €	-1,1 %	5 010	4 612	+8,6 %	6,84 €	7,51 €	-8,99 %
● 8-12h	4 268 €	3 354 €	+27,3 %	493	373	+32,2 %	8,66 €	8,99 €	-3,71 %
● 12-24h	27 292 €	21 519 €	+26,8 %	2 349	1 675	+40,2 %	11,62 €	12,85 €	-9,56 %
● > 1j	16 803 €	13 431 €	+25,1 %	690	523	+31,9 %	24,35 €	25,68 €	-5,17 %
● Après 18h	217 750 €	198 718 €	+9,6 %	61 452	49 520	+24,1 %	3,54 €	4,01 €	-11,70 %
● 0-2h	31 250 €	25 976 €	+20,3 %	28 724	24 673	+16,4 %	1,09 €	1,05 €	3,34 %
● 2-4h	72 034 €	71 938 €	+0,1 %	19 600	15 085	+30,3 %	3,66 €	4,77 €	-23,17 %
● 4-8h	45 006 €	39 828 €	+13,0 %	6 927	5 344	+28,0 %	6,50 €	7,45 €	-12,82 %
● 8-12h	13 214 €	9 954 €	+32,8 %	1 405	900	+56,1 %	9,40 €	11,06 €	-14,96 %
● 12-24h	41 283 €	38 082 €	+8,4 %	4 061	3 043	+33,5 %	10,17 €	12,51 €	-18,77 %
● > 1j	14 961 €	12 940 €	+15,6 %	675	475	+42,1 %	22,17 €	27,24 €	-18,64 %

Interparking - Veld Horaires

46

Compte rendu financier

Résultat d'exploitation – Solopark

Solopark	Coupole	Halles	Siège solo	2022	2021	Variation en K€	Variation en %	Note détaillée
<i>Horaire</i>	792 009 €	540 750 €	- €	1 332 759 €	1 191 572 €	141k€	12%	
<i>Pcard</i>	18 356 €	13 239 €	- €	31 595 €	44 690 €	-13k€	-29%	
<i>Réservations</i>	57 645 €	19 300 €	- €	76 945 €	52 399 €	25k€	47%	
Total horaire	868 010 €	573 289 €	- €	1 441 299 €	1 288 662 €	153k€	12%	
Abonné	485 521 €	189 194 €	- €	674 716 €	681 711 €	-7k€	-1%	
Loyer d'amodiation	13 161 €	6 090 €	- €	19 251 €	25 361 €	-6k€	-24%	
Autres	5 €	3 €	9 €	17 €	6 923 €	-7k€	-100%	
Divers	4 259 €	2 071 €	- €	6 330 €	17 917 €	-12k€	-65%	
Total des produits	1 370 956 €	770 647 €	9 €	2 141 612 €	2 020 574 €	121k€	6%	
<i>Superviseur opérationnel</i>	- 85 739 €	- €	- €	- 85 739 €	- 79 251 €	-6k€	8%	
<i>Agent d'exploitation</i>	- 128 367 €	- 29 367 €	- €	- 157 734 €	- 140 310 €	-17k€	12%	
<i>Service technique</i>	- 26 642 €	- 16 784 €	- €	- 43 426 €	- 42 715 €	-1k€	2%	
<i>Centre de contrôle</i>	- 18 516 €	- 15 851 €	- €	- 34 367 €	- 33 804 €	-1k€	2%	
Frais de personnel	- 259 263 €	- 62 003 €	- €	- 321 266 €	- 296 081 €	-25k€	9%	
Entretien & Maintenance	- 127 855 €	- 60 273 €	- 363 €	- 188 491 €	- 141 789 €	-47k€	33%	
Energie	- 80 993 €	- 35 885 €	- €	- 116 878 €	- 81 647 €	-35k€	43%	
Administration	- 13 619 €	- 2 041 €	- 120 €	- 15 780 €	- 11 261 €	-5k€	40%	
Honoraire	- 505 €	- 63 €	- 7 600 €	- 8 168 €	- €	-8k€	#DIV/0!	
Sous traitance	- €	- €	- €	- €	- €	0k€	#DIV/0!	
Commissions	- 18 861 €	- 13 793 €	- 2 743 €	- 35 397 €	- 31 397 €	-4k€	13%	
Frais	- €	- €	- €	- €	- 7 600 €	8k€	-100%	
Assurance	- 14 401 €	- 9 073 €	- €	- 23 474 €	- 21 587 €	-2k€	9%	
Taxes	- 27 545 €	- 70 779 €	- €	- 98 324 €	- 115 555 €	17k€	-15%	
Récupération de charge	- 24 931 €	- 40 295 €	- €	- 65 226 €	- 17 204 €	48k€	279%	
Frais de structure	- 60 793 €	- 44 008 €	- €	- 104 801 €	- 103 085 €	-2k€	2%	
Frais de représentation	- €	- €	- €	- €	- €	0k€	#DIV/0!	
Autres	- 635 €	- 1 €	- 1 159 €	- 1 795 €	- 6 863 €	5k€	-74%	
Charge locative	- €	- €	- €	- €	- 11 361 €	11k€	-100%	
Récup charge locative	- €	- €	- €	- €	- €	0k€	#DIV/0!	
Loyer	- 166 450 €	- 38 124 €	- €	- 204 574 €	- 163 498 €	-41k€	25%	
Provisions (Risque & Charges)	- €	- €	- 41 868 €	- 41 868 €	- 41 868 €	0k€	0%	
Provisions de recouvrement	- 380 €	- 194 €	- €	- 187 €	- 547 €	-1k€	-134%	
Total des charges	- 746 369 €	- 295 555 €	- 53 853 €	- 1 095 777 €	- 1 015 840 €	-80k€	8%	
EBITDA	624 587 €	475 093 €	- 53 844 €	1 045 835 €	1 004 734 €	41k€	4%	
Amortissement immobilier	- 318 750 €	- 58 290 €	- 83 601 €	- 460 641 €	- 457 398 €	-3k€	1%	
Amortissement non immobilier	- 1 189 €	- €	- €	- 1 189 €	- 1 189 €	0k€	0%	
Total amortissement	- 319 939 €	- 58 290 €	- 83 601 €	- 461 830 €	- 458 587 €	-3k€	1%	
Résultat économique	304 648 €	416 803 €	- 137 445 €	584 005 €	546 147 €	38k€	7%	

Compte rendu financier

Redevance versée à la collectivité

CALCUL REDEVANCE	HALLES	COUPOLE	TOTAL 2022
Redevance variable 2022			
HORAIRES	553 989 €	810 365 €	
ABONNES	189 194 €	485 521 €	
RESERVATION	19 300 €	57 645 €	
LOYERS	6 090 €	13 161 €	
DIVERS	2 074 €	4 256 €	
Base Total CA	770 647 €	1 370 948 €	2 141 595 €
Redevance variable 5%	38 532 €	68 547 €	107 080 €
Redevance complémentaire 2022			
<i>Formule RCn = 50 % [(CAn - KCAo) - (Tn - Kto)]</i>			
CAn	770 647 €	1 370 948 €	
KCAo	808 645 €	1 206 266 €	
Kto	33 507 €	68 132 €	
Tn	60 957 €	17 424 €	
Soit RCn	- 32 724 €	107 695 €	
Soit Redevance Complémentaire	- €	107 695 €	107 695 €
TOTAL REDEVANCES 2022	38 532 €	176 242 €	214 775 €
Ajustement exercice 2023			10 201 €

Détails selon la liasse fiscale

Compte	Libellé	Total 2022	Total 2021
706100	rotations	1 317 440 €	1 177 261 €
706102	reservations	56 067 €	38 342 €
706110	abonnés	674 716 €	681 711 €
706520	pcard pro	1 187 €	442 €
706108	Réservations internet	20 878 €	14 057 €
706522	pcard pass	30 408 €	44 248 €
706531	carte GR	15 318 €	14 311 €
Sous-total recettes d'exploitation		2 116 014 €	1 970 372 €
706103	penalité cartes	- 322 €	512 €
706104	publicité	6 652 €	6 560 €
706550	divers	- €	149 €
708311	redevance usage	19 251 €	- €
708313	loc longue durée	- €	25 361 €
Total recettes d'exploitation		2 141 595 €	2 002 656 €
708810	refacturation diverses	65 226 €	17 204 €
Total CA selon liasse		2 206 821 €	2 019 860 €



A noter la hausse de la redevance global 2022 de 25% par rapport à l'année 2021

Compte rendu financier

Récapitulatif des immobilisations

Parc	Acquisitions 2022	Valeur Brut 31-12-2022	Amortissement cumul	VNC 31-12-2022
Halles	5 350 €	1 455 489 €	- 1 224 309 €	231 181 €
Coupole	57 719 €	9 023 766 €	- 6 727 749 €	2 296 016 €
Total	63 069 €	10 479 255 €	- 7 952 058 €	2 527 197 €



-8



[Annexes]

Annexe

- 1 - Liasse fiscale SOLO
- 2 - Avenant N° 31
- 3 - Avenant N° 9 et N° 32
- 4 - Liste des immobilisations